

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **24.06.2024**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;
HOUBE M., HILALI N, DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE F.,
VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., LECLERCQ R., BUSEYNE S.,
Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

OBJET : C.P.A.S. de Brunehaut – Compte 2023

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu la délibération du Conseil de l'action sociale de Brunehaut du 28.05.2024 approuvant le compte 2023 du C.P.A.S. ;
Attendu que le Conseil communal doit approuver ce compte ;
Attendu qu'il convient d'établir une délibération in extenso du Conseil communal ;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.

DECIDE d'approuver/de ne pas approuver ...

Article 1^{er} : le compte 2023 du C.P.A.S. comme suit :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
Droits constatés		3.141.177,96	1.072,04
Non-valeurs et irrécouvrables	=	345,71	0,00
Droits constatés nets	=	3.140.832,35	1.072,04
Engagements	-	2.840.841,20	24.643,82
Résultat budgétaire	=		
	Positif :	299.991,15	
	Négatif :		23.571,78
Engagements		2.840.841,20	24.643,82
Imputations comptables	-	2.810.014,77	935,31
Engagements à reporter	=	30.826,43	23.708,51
Droits constatés nets		3.140.832,35	1.072,04
Imputations	-	2.810.014,77	935,31
Résultat comptable	=		
	Positif :	330.817,58	136,73
	Négatif :		

Fait en séance date que dessus,
Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,
(s) P. WACQUIER.

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,
N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,
P. WACQUIER